



FOYER LAÏQUE LANESTER VOILE

TROPHEE DES VIEILLES
COQUES - 2011

Licence	<input type="checkbox"/>
Certificat médical	<input type="checkbox"/>
Assurance	<input type="checkbox"/>
Identification du bateau	<input type="checkbox"/>

N° Identification

Ne rien inscrire, réservé à l'organisation

BULLETIN D'INSCRIPTION REGATE

BIEN VOULOIR REMPLIR CE DOCUMENT EN MAJUSCULES, SVP.

Bateau	
Nom du bateau :	
Pour la course	Nom officiel..... Numéro de voile
Type de bateau	Catégorie de navigation.....
En êtes-vous propriétaire OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	
Si NON, nom du loueur	
Lieu de la location	
Skipper	
Nom du skipper Prénom..... Date de naissance.....	
Numéro de licence..... Club	
Adresse du skipper Code postal Ville..... Pays.....	
Téléphone fixe..... Portable..... Adresse e-mail	
Equipage	
Nom équipier n°1..... Prénom	Nom équipier n°2..... Prénom
Date de naissance Club.....	Date de naissance..... Club
Numéro de licence.....	Numéro de licence
Nom équipier n°3..... Prénom	Nom équipier n°4..... Prénom
Date de naissance Club.....	Date de naissance..... Club
Numéro de licence.....	Numéro de licence

- Le skipper s'engage à respecter les règlements de l'ISAF, de la FFV, de l'Avis de Course joint, et des Instructions de Course (et avenants éventuels) qui seront données le 28 mai 2011.
- Le skipper et son équipage, le sponsor, le propriétaire du bateau déclarent accepter les prises de vues et les photos (à terre comme sur l'eau), et autorise à titre gratuit, l'exploitation, la diffusion, la reproduction de ces prises de vues et photos par l'école de voile ou un de ses partenaires.

Rappel :

DECHARGE DE RESPONSABILITE :

Les concurrents participent à la régate entièrement à leurs propres risques (voir la règle 4 des RCV, Décision de courir). L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régate, aussi bien avant, pendant, qu'après la régate.

Dossier d'inscription à compléter et à retourner avec le règlement avant le 21 Mai 2011. Nombre d'inscrit limité à 40 bateaux.

Droits d'inscription : 25 Euros par personne. Règlement par chèque à l'ordre de : FLL SECTION VOILE

Réduction de 5 Euros si inscription faite avant le 21 Mai 2011 (cachet de la poste faisant foi).

Signature du skipper (Précédée de la mention "Lu et approuvé")

Date : ____ ____ ____